

Le Portevoix

fneeq 

Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx
Le 3 octobre 2012

MOT D'INTRODUCTION

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG et responsable à l'information

Chers collègues,

Nous vous offrons l'occasion d'une petite pause santé entre deux copies avec la sortie de ce dernier *Portevoix* de la session d'hiver...! Si vous étouffez sous une pile de travaux, vous pourrez vous changer les idées en prenant connaissance de plusieurs informations importantes.

J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle adjointe administrative, Marie-Claire Villiard-Toupin, finissante en Techniques de bureautique qui fait honneur à son programme et la fierté de son ancienne professeure, Chantal Pilon!

Nous vous souhaitons, une fois vos corrections terminées, une « pause » la plus régénératrice possible afin d'entamer notre 2^e session de l'année avec toute l'énergie nécessaire!

Notez bien que les membres de l'exécutif syndical seront un peu moins présents « physiquement » au bureau pendant la semaine du 8 octobre, mais ils prendront les messages tous les jours et seront disponibles pour répondre à vos questions. Aussi, Marie-Claire assurera une présence au local syndical pendant toute cette semaine-là.


PROCHAINEMENT

Assemblée générale
31 octobre 2012

VOTRE COMITE SYNDICAL

Michel Milot,
président
poste 2296
Isabelle Pontbriand,
vice-présidente
poste 2777
Chantal Pilon
secrétaire générale
poste 2528
Patrick Lebonnois,
dir. aux dossiers syndicaux
poste 2248
Sylvain Pinard,
dir. aux dossiers syndicaux
poste 2778
Marie-Claire Villiard-Toupin,
adjointe administrative
poste 7882

INFORMATIONS

↩ <http://see.clg.qc.ca>
✉ seeclg@clg.qc.ca
 Syndicat SEECLG



SOMMAIRE

Mot d'introduction.....	1
Compte rendu du comité des relations de travail	2
Journée mondiale des enseignant(e)s	3
Pouvoir le poste à la Direction générale.....	4
Compte rendu de regroupement cégep des 20-21 septembre 2012	4
Ensemble, nous avons bloqué la hausse !	8
Capsule convention collective.....	8
Au calendrier	9
La prévention, on la prend à cœur.....	10
Militant de l'année : <i>Profs de Lionel-Groulx contre la hausse</i>	11

COMPTE RENDU DU COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL

Par Michel Milot, président du SEECLG, et Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG

Trouvez, ci-dessous, les principaux sujets abordés lors de la réunion du CRT du 18 septembre dernier.

- **Ouverture de postes :** Lors du dernier CRT, nous devons nous assurer que soient créés tous les postes possibles en fonction du projet de répartition de la tâche pour l'année 2012-2013. Habituellement, les premières ouvertures de postes se font en mai (1^{er} tour) mais, pour des raisons évidentes, il y a eu un retard dans le processus. Le 3^e et dernier tour pour la création de postes doit avoir lieu au plus tard le 30 septembre. Selon la partie syndicale, c'est 23 nouveaux postes (30 au total avec ceux du 2^e tour) qui devraient être créés cette année à Lionel-Groulx. Notez que ce nombre n'est pas si surprenant puisque, bon an mal an, c'est environ 650 postes qui se créent dans le réseau collégial. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore reçu la confirmation de la partie patronale quant au nombre de postes créés cette année. Par ailleurs, sachez que les professeurs du réseau mis en disponibilité ont jusqu'au 14 octobre pour faire valoir leur priorité sur un poste. Nous serons en mesure d'annoncer officiellement les nouvelles permanences dans le prochain *Portevoix*.
- **Formulaires de modifications des plans de cours (suite et fin) :** En réaction à la proposition adoptée à ce sujet à l'assemblée générale du 14 août (proposition dénonçant « le zèle de la direction des études et le harcèlement dont ont été victimes bon nombre de professeurs »), la partie patronale est revenue sur cette question. Selon elle, les problèmes qu'a entraînés la gestion desdits formulaires découlent d'une responsabilité partagée entre les parties patronale et syndicale. À ses yeux, la position adoptée en assemblée générale le 6 juin dernier aurait créé une certaine confusion, contribuant ainsi à la saga que l'on sait. Le syndicat s'est évidemment opposé à cette interprétation et continue de croire que ces formulaires n'ont servi personne et que l'exercice technocrate auquel ont dû se prêter les professeurs (même durant leurs vacances!) ne s'est pas fait dans le respect de leur professionnalisme. Cela dit, cet épisode est derrière nous, mais nous tenions à exprimer que nous défendrons toujours notre autonomie professionnelle et que toute mesure allant à l'encontre de ce principe fondamental sera critiquée.
- **Reports de disponibilité pour l'année 2012-2013 :** La partie patronale a confirmé que les demandes seront traitées à la pièce et qu'elle exercera son droit de gérance. De plus, elle a souligné qu'elle accordera ces reports moins facilement qu'à l'habitude compte tenu des courtes intersessions et de leur désir de réduire les problèmes de logistique dans la transition d'une session à l'autre. Comme nous ne recevons au bureau syndical que les reports **acceptés**, il serait important de nous faire connaître vos mauvaises expériences, car il nous est impossible de critiquer un droit de gérance mal exercé quand il est peu ou pas documenté!
- **Allègement pour l'année 2012-2013 :** Nous avons reçu un rapport préliminaire de l'utilisation des ressources prévues pour l'allègement en 2012-13. Sur les 28 des 31 disciplines qui y ont droit, 13 ont très peu ou rien utilisé pour la session d'automne. Au collège, c'est donc seulement 35,5 % de ces ressources qui seront dépensées à la prochaine session. La façon dont elles seront utilisées varie énormément d'une discipline à l'autre. Un constat général ressort de cet exercice : ça prend

beaucoup de créativité pour profiter de ces ressources qui peuvent difficilement servir à réduire la taille des groupes ou le nombre de cours donnés par les enseignants. Nous avons reconnu l'autonomie des départements dans cet exercice tout en soulignant qu'il est important que ces ETC soient employés pour alléger la tâche des professeurs qui peuvent y avoir droit dans chaque discipline. Il est donc incontournable de s'entendre en assemblée départementale sur la manière dont ils seront utilisés.

- **Paie du samedi 8 septembre** : La partie patronale a mentionné qu'il y aura un délai pour la rémunération du samedi 8 septembre. En effet, puisque le personnel de soutien est débordé par la confection des horaires pour la session d'automne pour les raisons que l'on sait, il ne pourra s'occuper de la procédure de paie que lorsque les horaires seront terminés. La direction des ressources humaines devrait bientôt vous transmettre un message à ce sujet.
- **Projets de voyages étudiants à l'étranger** : Il semblerait que la plupart des voyages aient été remis en question cette année. Les raisons invoquées par la direction des études vont de l'instabilité politique du pays visité à l'instabilité politique québécoise. Ainsi, les calendriers compressés 2012-2013 et le spectre d'un renouveau de la grève étudiante (!) n'offrent peu ou pas de marge de manœuvre advenant un remaniement du calendrier scolaire. La levée de boucliers dans les divers programmes a permis le report de cette décision unilatérale au 15 octobre prochain. Au moment d'écrire ces lignes, il semble que certains voyages pourraient se tenir. Cependant, les dates des voyages demeurent problématiques. Nous invitons les coordonnateurs ou les responsables de ces dossiers à nous tenir au courant des développements.

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANT(E)S

Par Patrick Lebonnois, directeur aux dossiers syndicaux du SEECLG



« Agissons pour les enseignant(e)s! » Telle est la devise de l'année 2012 pour la Journée mondiale des enseignant(e)s qui aura lieu le 5 octobre prochain. En effet, cette journée organisée par l'UNESCO a lieu tous les 5 octobre depuis 1994. Cette journée vise à souligner la nécessité de revaloriser la profession enseignante afin de faire reconnaître le rôle primordial que jouent les enseignants, partout dans le monde, dans la mise en place d'un monde meilleur. Cette année, l'UNESCO a décidé de mettre l'accent sur les moyens qui doivent être mis en œuvre afin d'attirer les hauts diplômés vers l'enseignement. En effet, selon cet organisme, il faudrait environ 5,4 millions d'enseignants supplémentaires afin d'offrir une éducation primaire universelle de qualité.

Votre exécutif syndical tient à souligner chaleureusement l'importance du rôle que nous, enseignants, jouons. Nous voulons par le fait même souligner l'excellence de votre travail, le professionnalisme dont vous avez fait preuve durant cette reprise de la session d'hiver 2012 et toute l'importance que vous accordez à la réussite de vos élèves. Nous espérons que vous prendrez quelques instants lors du 5 octobre prochain pour vous féliciter de tous les efforts que vous mettez dans votre travail!

POURVOIR LE POSTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Par Chantal Pilon, secrétaire générale du SEECLG

Le 19 septembre dernier, nous avons reçu, par Colnet, le document présentant le profil recherché pour les candidats à la Direction générale. À ce propos, nous affirmions dans le précédent *Portevoix* que, lors de la dernière séance, les membres de la commission des études (CÉ) avaient eu le sentiment que leurs commentaires avaient été bien entendus. Ce document vient le confirmer. Mais, comme le disait avec humour M^{me} Micheline Allard, notre directrice des études : « [...] nous sommes en manque de demi-dieux! ».

Permettons-nous quand même d'espérer que le profil qui a été dessiné permettra de recruter une personne démontrant le leadership et la sensibilité qui feront en sorte que le Collège poursuive sa mission et que nous puissions tous y développer le sens de la communauté, d'une communauté collégiale, *collégiale* dans sa définition première : « Qui est exercé par un groupe collectivement » (*Le Petit Robert*).

COMPTE RENDU DU REGROUPEMENT CÉGEP DES 20-21 SEPTEMBRE 2012

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG, et Michel Milot, président du SEECLG

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des principaux sujets abordés lors du dernier regroupement cégep de la FNEEQ.

Conjoncture politique

- Selon l'exécutif de la FNEEQ, le fait que le Parti québécois forme notre nouveau gouvernement et qu'il soit minoritaire nous offre une fenêtre propice pour mettre de l'avant plusieurs dossiers qui risquent de susciter peu de réactions de la part de la CAQ et du PLQ, notamment celui sur la relativité salariale et celui sur la problématique des cégeps en région. D'ailleurs, un colloque sur les cégeps en région est prévu pour cet hiver (voir ci-dessous).
- La FNEEQ se réjouit aussi de la scission du ministère de l'Éducation. En effet, la création du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie permet de réaffirmer l'appartenance des cégeps aux études supérieures, notamment en renforçant la distinction entre les DEC et les AEC par rapport au DEP par une reconnaissance des compétences plus complexes à l'enseignement collégial. Cette reconnaissance va aussi dans le sens de nos revendications en termes de relativité salariale.
- La Fédération a tenu à rappeler, par voie de communiqué, « [...] que l'éducation est un droit, de la petite enfance à l'université, et [qu'elle demeurera] vigilante afin de faire en sorte que les mesures qui ont permis à la population québécoise de faire des progrès en termes d'accessibilité soient maintenues. » Toujours selon la FNEEQ, le fait de « [...] distinguer l'éducation et l'enseignement supérieur ne saurait remettre en question l'élaboration et l'application de perspectives cohérentes pour les réseaux de l'enseignement ».

Implantation et modifications des programmes : impacts sur les conditions de travail

- Un rapport a été fait au regroupement sur les impacts du grand chantier gouvernemental appelé « plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques ». Ce chantier d'optimisation, mis en branle par le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT), vise notamment la recherche et l'établissement de programmes génériques, à savoir la refonte de programmes « apparentés » en un seul. La logique derrière cette approche est basée sur la constatation suivante : pourquoi offrir des diplômes différents (par exemple : Techniques de génie chimique, Procédés chimiques, Assainissement de l'eau ou Technologie minérale) si les employeurs ne les distinguent pas à l'embauche? Cette situation est inquiétante, et la FNEEQ considère qu'il est vital de bien formuler ce repositionnement afin d'éviter une refonte des programmes avec retrait de compétences. Il est d'ailleurs à noter que la FNEEQ n'est pas invitée aux réunions du CNPEPT et que les enseignants sont bien souvent consultés par les administrations locales inquiètes alors que le processus est déjà avancé.
- Notons par exemple que cette optimisation, de pair avec les impacts de la Loi 21 (Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines), fait craindre une dévalorisation de la valeur des diplômes des programmes techniques en Service social (intervention en délinquance, Éducation spécialisée et Travail social). Ce qui est visé par ce chantier est le retrait des compétences liées à l'évaluation en milieu de travail et clinique afin que l'évaluation ne puisse se faire que par des bacheliers et bachelières.
- De possibles impacts à Lionel-Groulx? On sait que des chantiers d'optimisation ont déjà été ou seront amorcés dans les disciplines suivantes : Informatique (automne 2012), Gestion de commerce (automne 2012), Gestion et exploitation d'entreprises agricoles (février 2009, travaux assez avancés), Production théâtre (juin 2012) et Génie industriel (automne 2012). Il serait important que les coordonnateurs des programmes concernés informent le Syndicat si de telles discussions ou consultations sont en cours. Ceci nous permettrait d'informer la Fédération et de l'aider à faire des représentations auprès du ministère. Il apparaît de plus en plus pertinent de mettre en place des coordinations nationales de programmes et de disciplines au moment des révisions, des actualisations et de l'optimisation des programmes d'études. Et la FNEEQ a besoin de votre son de cloche!

Colloque cégeps en région

- Lors du regroupement cégep, ce point est l'un de ceux qui a suscité le plus de commentaires de la part des membres. En effet, la problématique des cégeps en région est non seulement préoccupante, mais elle aura aussi des répercussions sur les cégeps des grands centres.
- Le cœur du problème : la baisse démographique annoncée à partir 2016, baisse qui se fera davantage sentir en région.
- Il va de soi qu'une baisse démographique importante peut entraîner la suspension ou la fermeture de programmes, avec toutes les répercussions que cela peut engendrer (affaiblissement du collège, migration des étudiants vers les grands centres, professeurs mis en disponibilité). Puisque le financement de l'enseignement dans un collège est global, le problème des petites cohortes est aussi préoccupant, car il entraîne du sous-financement et une augmentation de la tâche des enseignants dans

les autres disciplines (et ce, malgré les allocations spéciales de l'annexe budgétaire S-026 pour les petites cohortes, allocations très instables, car liées au nombre d'étudiants des petites cohortes). Enfin, tout cela entraîne aussi nécessairement des répercussions sur les régions touchées, car les cégeps jouent un rôle en tant qu'agents de développement social, économique et culturel des régions.

- La FNEEQ a donc lancé un projet de colloque en collaboration avec la FEQ-CSQ et la Fédération des cégeps.
- L'objectif de ce colloque est de proposer des pistes de réflexion qui sauront convaincre le nouveau ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie de mettre en place des solutions durables et structurantes pour l'ensemble du réseau collégial.
- Ce colloque devrait avoir lieu fin janvier / début février 2013 dans la région du Saguenay. Y seront invités tous les syndicats des cégeps, car cette problématique aura des répercussions dans tout le réseau.
- Des membres ont rappelé l'importance de vraiment centrer le débat sur les régions, sur les cégeps qui font face à un problème criant (notons le cas du cégep de La Pocatière où, déjà, il ne reste que deux programmes préuniversitaires!). En effet, même si, selon les données du MELS, les cégeps des couronnes nord et sud ont été ciblés comme faisant partie des régions où la migration étudiante était forte (vers les cégeps de l'île de Montréal), il va de soi que cela est davantage dû au manque de place dans ces cégeps de banlieue. D'ailleurs, des membres ont pointé du doigt certaines décisions prises par la Fédération des cégeps au cours des dernières années, décisions qui auraient accentué ce problème en région, notamment par la soif d'expansion de certains DG de gros collèges, l'augmentation de leur devis et l'esprit de compétition qui en découle.
- À ce sujet, l'exécutif de la FNEEQ a salué l'attitude du nouveau PDG de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, le premier depuis longtemps à oser parler de ces enjeux et à vouloir travailler sur le financement des cégeps en région ainsi que sur leur rayonnement.
- En ce qui concerne le collège Lionel-Groulx, il est évident que nous devons assez rapidement, dans les prochaines années, nous assurer de prendre toutes les mesures possibles pour réduire la précarité afin d'éviter que des professeurs non permanents à l'emploi du collège depuis de nombreuses années se voient privés de l'accès à une permanence dû à une éventuelle augmentation des professeurs mis en disponibilité dans les cégeps des régions. En effet, il est loin d'être exclu que des professeurs mis en disponibilité à mi-carrière choisissent d'exercer leur droit de se déplacer volontairement hors de leur zone.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

- Cette coalition, composée de groupes populaires et de plusieurs fédérations syndicales (dont la FNEEQ-CSN) a réévalué ses objectifs à la suite des dernières élections. Les membres de la coalition en sont venus à la conclusion suivante : même si le Parti québécois a pris des engagements qui vont dans le sens des revendications de la coalition (abolition de la hausse des droits de scolarité, abolition de la taxe santé, ajout de paliers d'imposition, redevances sur les ressources naturelles, etc.), il faut maintenir nos objectifs, surtout ceux qui n'ont pas été abordés pendant la campagne électorale, et s'assurer que le PQ va maintenir ses engagements.

- D'ailleurs, une action de visibilité est prévue le 4 octobre (voir la section « Au calendrier » du présent *Portevoix*) : « Refus global des mesures néolibérales ». L'objectif de cette action est de véhiculer le message suivant : « La mobilisation populaire a eu des effets sur le déclenchement de la campagne électorale. Les étudiants ont joué un rôle de leadership. Les partis politiques ont été obligés de prendre position sur des sujets qui n'auraient pas fait partie de la campagne sans cette mobilisation. Et c'est un gain important à souligner. » (Jean Murdock, secrétaire général de la FNEEQ lors du regroupement cégep des 20-21 septembre 2012).
- Enfin, dans le but de maintenir la mobilisation et de combattre les initiatives du PQ qui pourraient ne pas aller dans le sens des revendications de la coalition, la FNEEQ compte poursuivre ses consultations cet automne afin d'établir avec ses membres les conditions minimales qui devraient être réunies pour justifier une grève sociale. L'idée n'est évidemment pas de déclencher une grève sociale sans raison valable! Il s'agit plutôt de réfléchir à la question à l'avance pour que, si la conjoncture le justifie, le déclenchement d'une grève sociale puisse se faire dans le respect des conditions minimales établies par les membres.

Appui aux enseignantes et aux enseignants de l'Ontario et de Chicago

- Dans le contexte actuel de mondialisation, nous avons pu constater que des modèles semblent de plus en plus s'imposer dans la sphère de l'éducation, modèles souvent associés au secteur privé et aux entreprises.
- Récemment, de proches voisins ont été aux prises avec des conflits qui attaquent les droits syndicaux et qui touchent l'éducation : les profs de l'Ontario et de Chicago (niveau élémentaire et secondaire).
- En Ontario, le conflit concerne les hausses salariales qui étaient prévues pour le 1^{er} septembre 2012. Le gouvernement McGuinty a décrété notamment, avec une loi spéciale (Loi 115), le gel des salaires et la suspension du droit de grève pour 2 ans. Il a justifié cette loi par l'immense déficit de la province (tendance mondiale à opter pour des mesures d'austérité qui évacue toute réflexion sur les causes de tels déficits). Cette loi est contestée devant les tribunaux (lettre d'appui de la FNEEQ). On craint évidemment que ce genre de mesure ne devienne la norme, réduisant ainsi tout pouvoir de négociation pour les professeurs. Il est à noter qu'en réaction à cette loi draconienne, la mobilisation s'organise dans les syndicats. En effet, les enseignants boycottent l'organisation des activités parascolaires, et des mandats de grève très clairs sont donnés par certaines assemblées générales, et ce, même si la grève est illégale (97 % des enseignants du primaire de la région d'Ottawa ont voté en faveur de la grève).
- À Chicago, le syndicat des professeurs s'est élevé contre l'évaluation des profs en regard du rendement des étudiants et contre l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement (avec augmentation de tâche et de salaire pour les profs), deux idées mises de l'avant par la CAQ récemment. Vingt-cinq à trente mille profs ont fait la grève (touchant ainsi 400 000 élèves) contre ces deux mesures. Les professeurs ont fini par accepter ce mode d'évaluation des enseignants en échange d'une hausse salariale. La FNEEQ a un préjugé défavorable envers ce type de mesure, qui peut devenir un piège autant pour les profs que pour le système d'éducation. De plus, il est assez clair que cela peut accentuer le clivage entre les milieux nantis et les milieux défavorisés (où les élèves « performant » moins en général).
- Les États généraux sur l'éducation supérieure annoncés par le PQ seront une occasion unique pour dénoncer ce type de modèles. La FNEEQ envisage aussi d'autres activités de visibilité (à suivre).

ENSEMBLE, NOUS AVONS BLOQUÉ LA HAUSSE !

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG

La frénésie de fin de session « en compressé » n'aura pas permis aux militants de savourer à sa juste mesure la victoire que constitue l'abolition de la hausse des droits de scolarité imposée par le gouvernement sortant ainsi que l'abrogation de la Loi 12.

Oui, cette grève aura été difficile pour tout le monde, les sacrifices furent importants (on l'a senti de façon très concrète pendant toute la reprise de la session d'hiver), mais la défense d'une meilleure accessibilité aux études universitaires a su convaincre assez de gens pour prendre le pas sur une vision plus utilitariste de l'éducation soutenue par le principe d'utilisateur-payeur.




La présidente de la FNEEQ, Caroline Senneville, a d'ailleurs « [...] salu[é] l'empressement du gouvernement [Marois] d'aller de l'avant avec certains engagements pris au cours de la campagne [électorale], entre autres, l'annulation de la hausse des droits de scolarité, le maintien de bonifications à l'aide financière pour cette année et l'abrogation des dispositions contenues dans la loi 12 entourant les manifestations » (communiqué de presse émis le 20 septembre dernier, disponible sur le site Web de la FNEEQ : http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/communiqués/communiqués_2012/Comm-017.html).

Il est important de profiter de cette victoire pour saluer à nouveau l'engagement exemplaire dont les élèves militants ont fait preuve ainsi que leur incroyable créativité pendant ces mois de lutte où ils ont su déployer un argumentaire solide! Il ne faut pas oublier non plus de souligner l'implication de nombreux professeurs auprès de leurs élèves dans une lutte que ceux-ci ont désiré partager (voir l'article « Militant de l'année... » de Sylvain Pinard dans le présent *Portevoix*).

Je termine en reprenant les mots de Christian Nadeau, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, pour offrir un « grand tonnerre » d'applaudissements à nos jeunes!

CAPSULE CONVENTION COLLECTIVE

Par Chantal Pilon, secrétaire générale du SEECLG

L'article 6-6.06 de la convention prévoit que le 30 septembre, le Collège fournit à chaque enseignante et enseignant l'état de sa réserve de jours de congé de maladie au 1^{er} septembre précédent. Toutefois, cette information nous est fournie en continu sur nos relevés de paie. En passant par la plateforme Paie.net, nous avons accès à la version .PDF par un petit icône dans la colonne de droite.  L'information se trouve au bas du formulaire.



AU CALENDRIER

- 30 septembre au 5 octobre : Semaine pour l'école publique; calendrier des activités disponible à l'adresse suivante : <http://www.spep.ca/activites>;
- 3 octobre : 5 à 7 de la FNEEQ et du Conseil central du Montréal métropolitain dans le cadre de la *Semaine pour l'école publique* (salle Michel-Chartrand du Conseil central, 1601, av. De Lorimier, Montréal). Présentation d'une vidéo narrée par Guy Rocher + table ronde ;
- 4 octobre (midi) : Action de visibilité organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (dont la FNEEQ-CSN fait partie) : « Refus global des mesures néolibérales » (devant la tour de la bourse à Montréal, métro Square-Victoria; pour plus d'informations : www.refusglobal.ca);
- 5 octobre : Journée mondiale des enseignant(e)s ;
- 5 octobre (16 h) : Date limite pour la remise des notes dans Colnet ;
- 14 octobre : Date limite pour qu'un MED du réseau signifie son intention d'être relocalisé (à la session d'hiver 2013) ;
- 14 au 20 octobre : Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail ;
- 15 octobre : Horaire des profs pour la session d'automne 2012 ;
- 22 octobre : Début des cours de la session A12 ;
- 26 octobre : Date limite pour soumettre un projet de création pour le concours logo ou slogan du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Lionel-Groulx (pour plus de détails, voir le *Portevoix* du 14 septembre 2012 sur le site Web du Syndicat) ;
- 26-27 octobre : Les journées de l'éducation (UQÀM, Pavillon J.A. De Sève) organisées par les Profs contre la hausse (objectif : se préparer au sommet sur l'éducation supérieure promis par le PQ ; pour plus d'informations, consultez l'agenda des Profs contre la hausse à l'adresse suivante : <http://profscontrelahausse.org/calendrier>);
- 31 octobre : Assemblée générale du SEECLG ;
- 31 octobre ou 1^{er} novembre : Fête syndicale de la rentrée (date à confirmer) ;
- 8 novembre : Dernier chèque de paie pour les enseignants RH12 qui ne reviennent pas en A12.



LA PRÉVENTION, ON LA PREND À CŒUR

Par Sylvain Pinard, directeur aux dossiers syndicaux du SEELG

Dans le cadre de la semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail, du 14 au 20 octobre, la CSN entend sensibiliser les syndicats aux enjeux en santé et sécurité. Localement, nous avons vu naître l'an passé un comité paritaire en SST qui finalise en ce moment la politique qui s'appliquera ici, à Lionel-Groulx. L'étape suivante sera d'établir un programme efficace de prévention.

Rappelons quelques éléments liés à la prévention :

- Si vous avez une plainte à faire touchant votre santé et votre sécurité au travail, vous vous adressez à la Direction des ressources humaines;
- Si vous estimez que vous vivez un traumatisme causé par votre milieu de travail, la CSN assurera le suivi de votre dossier et, éventuellement, vous défendra auprès de la CSST par l'entremise d'un avocat;
- Restez vigilant : oui, il y a plus de danger à évoluer dans une pièce de théâtre dans les airs, grâce à un système de câblage, que de donner un cours théorique dans une spacieuse classe de maths munie de bureaux séparés. Mais à chacun d'identifier les écueils potentiels ou réels qui apparaissent dans son labeur quotidien et, à tout le moins, de poser des questions à son supérieur immédiat.

À chaque réunion du Conseil central des Laurentides, nous observons d'entrée de jeu une minute de silence pour les travailleurs morts ou accidentés : vous pouvez à l'instant même où vous lisez ce texte avoir aussi cette pensée pour vous rappeler qu'il n'y a aucun milieu totalement exempt de risques.

Dans votre local départemental, vous trouverez sous peu des affiches et des signets qui invitent à ne pas oublier les règles élémentaires de prudence. En cas d'accident, ce ne sera pas seulement vous, mais toute la communauté qui en ressentira les conséquences fâcheuses, soit par le vide que votre absence créera, les démarches pour vous remplacer, l'adaptation demandée aux étudiants par un remplaçant, les coûts d'assurances qui augmentent... Sans compter tout le remue-ménage que ça provoque dans votre vie privée... En un mot : « pensons collègue! » Et, selon moi, seul un sentiment d'appartenance peut engendrer ce sens de la responsabilité; cette dernière, plutôt que d'être une attitude que nous nous efforçons d'adopter, découle naturellement de cette affectueuse identification à notre cher cégep : « ...on le prend à cœur », tant physiquement qu'humainement.



